

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

UNIVERSITÉ LYON 1

LICENCE

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur

Vu l'arrêté ministériel du 15 mars 1996 relatif aux habilitations de l'université Lyon 1 à délivrer des diplômes nationaux de second cycle

Vu les pièces justificatives produites par M. NICOLAS PEYRETOU, né le 19 mai 1977 à LYON (069), en vue de son inscription à la licence de sciences et techniques des activités physiques et sportives

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires

la LICENCE DE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES, *mention passable*

est décernée à **M. NICOLAS PEYRETOU**

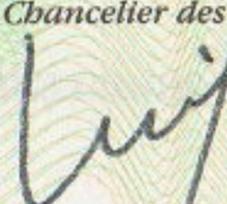
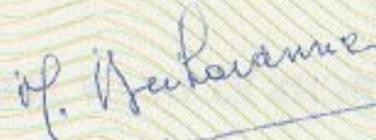
au titre de l'année universitaire 1998-1999.

Fait à Lyon, le 19 janvier 2000

Le titulaire

Le Président

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités



N° LYON1 1563714

Marc DECHAVANNE

Bernard DUBREUIL

/2000199805236

